

APPEL À PROJETS

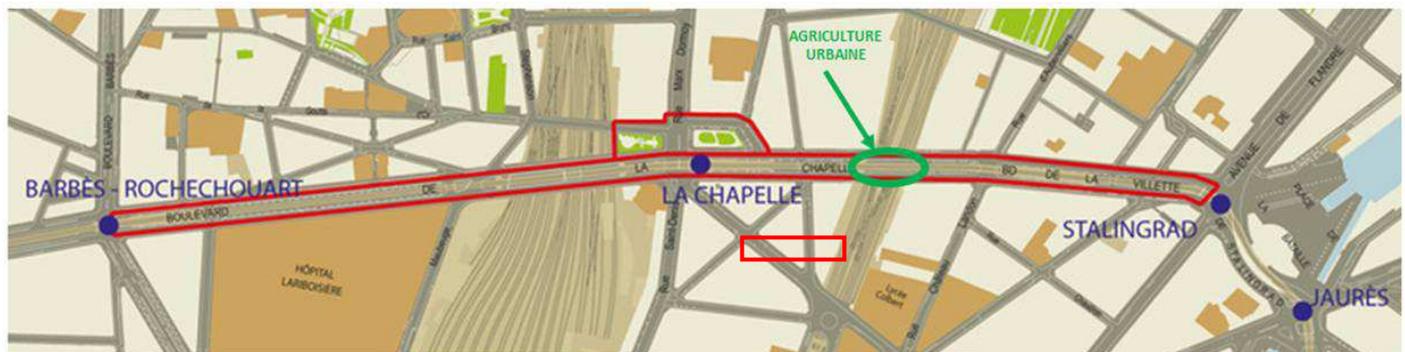
« CULTIVONS LA PROMENADE

BARBES – CHAPELLE – STALINGRAD »

I. Contexte et présentation du site

Cet appel à projet visant l'installation d'une activité d'agriculture urbaine s'implante dans le cadre des usages qui ponctueront le futur aménagement de la promenade urbaine Barbès - Chapelle - Stalingrad mené par la Ville de Paris. L'emprise, objet de cet appel à projets, se situe sur le terre-plein central du boulevard de la Chapelle, au niveau du pont franchissant le faisceau ferré de la Gare de l'Est, sous le viaduc de la ligne 2 du métro parisien. Cet emplacement offre des conditions d'ensoleillement non impactées par l'ombre portée des immeubles du boulevard.

L'emprise totale disponible pour ce projet représente une surface de 665m² dont 565m² exploitables.



Prévision des travaux d'aménagement de la promenade urbaine Barbès – Chapelle – Stalingrad » :

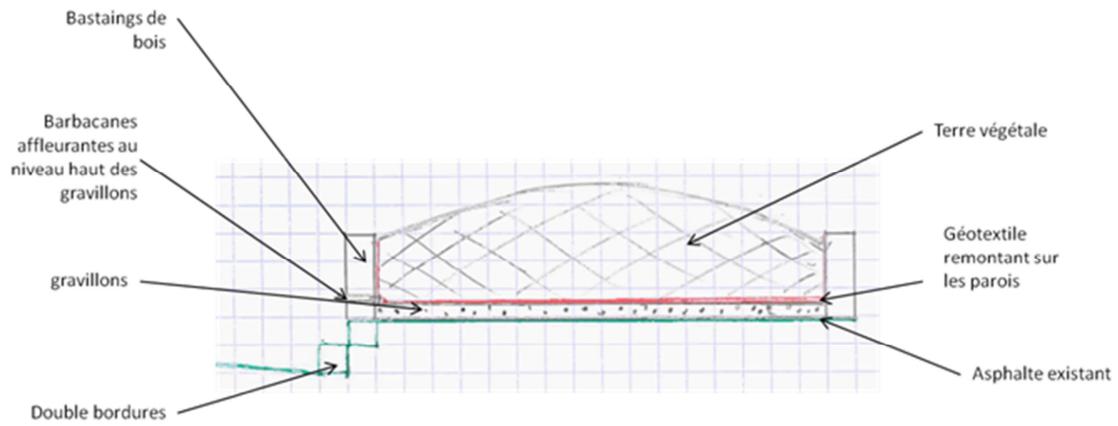
- Travaux RATP : sur le viaduc du faisceau de la Gare de l'Est ; ils s'achèveront en février 2019 ;
- Travaux de voirie : sur les trottoirs latéraux du Boulevard ; ils s'effectueront entre mai et août 2019 ;
- Travaux d'aménagement du site d'agriculture urbaine ; ils s'effectueront pendant les mois de mai et juin 2019.

II. Aménagements envisagés par la Ville pour accueillir un projet d'agriculture urbaine

1. Jardinière

Jardinière « étanche » composée d'un entourage en bastaing de bois, posée directement sur l'asphalte du trottoir (assure l'étanchéité actuelle et future de l'ouvrage d'art), une couche de drainage sous forme de gravillons, des barbacanes pour évacuer le trop plein d'eau vers le fil d'eau de la chaussée et enfin 30cm de terre.

Coupe de la jardinière

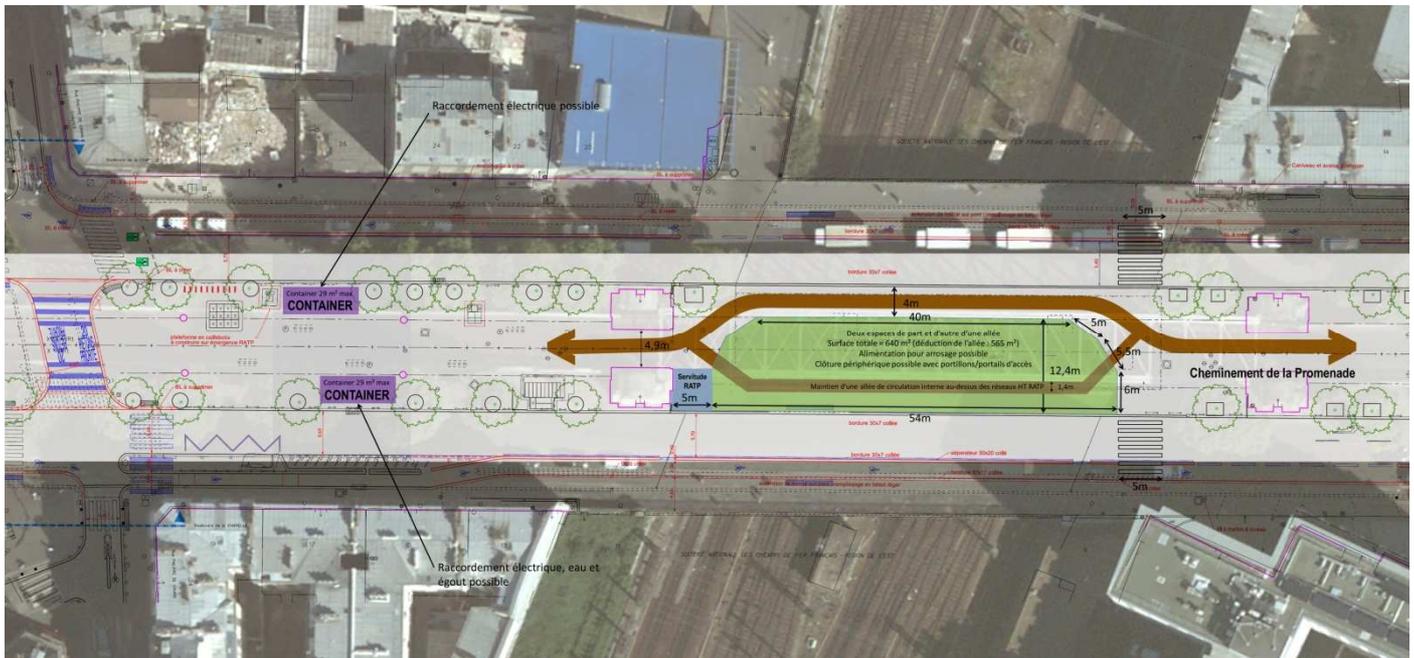


Surface totale de la jardinière : 665m² (565m² exploitables). Un cheminement intérieur, d'une largeur de 1,40m, permettra d'accéder dans la jardinière et de faire entrer le public si la nature du projet lauréat le prévoit.

Le cheminement est-ouest de la promenade urbaine Barbès – Chapelle – Stalingrad contournera la jardinière par le nord, ce qui permet de conserver une emprise d'un seul tenant et de bénéficier de la meilleure luminosité possible.

Une arrivée d'eau sera installée à proximité de la jardinière.

Plan au format .png téléchargeable séparément.



2. Clôture

Si le projet lauréat le nécessite, la Ville de Paris financera et installera une clôture avec une serrurerie métallique respectant l'aspect existant de l'ouvrage (1,80 à 2m de haut avec portail d'accès) afin de préserver les cultures de toutes dégradations.

3. Containers

Deux containers seront installés et positionnés selon le plan ci-dessus. L'un des containers sera utilisé pour le stockage et l'autre sera équipé d'une arrivée d'eau, d'un raccordement à l'égout et d'un raccordement électrique.

4. Commodités

Commodités lors de la mise à disposition du site :

- Eau :
 - 2 branchements d'arrivée d'eau (container + jardinière)
 - 1 raccordement à l'égout
- Électricité : 1 branchement (container)

III. Contraintes liées à l'existant :

Ce pont, comme tout ouvrage d'art, présente un certain nombre de contraintes :

- Une charge admissible de 400kg/m² soit une hauteur d'environ 30cm de terre végétale maximale.
- Plusieurs « zones mortes » ne permettant pas un aménagement à cet endroit :
 - Espace technique à laisser libre au droit des piliers du viaduc de la ligne 2 (parcelle RATP sur le plan) ;
 - Servitude d'accès au réseau Haute Tension de la RATP, celle-ci sera matérialisée par le cheminement à l'intérieur de l'emprise.